



Direction de la voirie et des déplacements  
Service des canaux  
Service de la Navigation du Réseau Fluvial de la Ville de Paris

## AVIS À LA BATELLERIE

N° 2020 / 52

### CANAL SAINT-DENIS 1<sup>er</sup> bief

Les usagers du réseau fluvial de la Ville de Paris sont informés de l'ouverture d'un chantier de pose de prédalles au niveau du nouvel ouvrage de la SNCF dans le cadre du projet de l'élargissement du pont rail de la ligne E du 18 au 21 août 2020.

- La navigation en rive gauche sera interdite au niveau du 1<sup>er</sup> bief du canal Saint-Denis entre le pont de Flandre (PK 0.410) et le pont SNCF (PK 0.625).  
La circulation s'effectuera par demi-passe navigable sur la rive droite du mardi 18 aout à 6h15 au vendredi 21 aout à 23h59.

Pendant les travaux, les usagers sont invités, au moment de franchir le chantier :

- à redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R. 4241-15 du R.G.P)
- à réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- à respecter la signalisation mise en place ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- à se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Paris, le 07 août 2020

*Cet avis à la batellerie à fait l'objet d'un arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.*

Christelle GODINHO

L'Ingénieur en Chef Cheffe du Service des Canaux  
Cheffe du Service de la Navigation  
du Réseau Fluvial de la Ville de Paris

